

Conseil Municipal du 3 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique, en Mairie d'Estréboeuf, sous la présidence de Jean-Marie Machat, Maire.

Etaient présents tous les membres formant la majorité en exercice, à l'exception de Monsieur Fernand Bigot, représenté par procuration donnée à Monsieur Jean-Marc Thbaut.

Monsieur Vest a été nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Le Conseil Municipal unanime approuve le compte-rendu de la réunion du 8 août 2023.

Toitures de la salle polyvalente et du stand de tir.

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que les travaux sont en cours de réalisation et que le Conseil Départemental a répondu favorablement à sa demande, en octroyant une subvention de 30 194 € correspondant à 40 % du montant hors taxes des travaux.

Acquisition d'un terrain.

Monsieur le maire revient sur la division parcellaire du terrain provenant du legs Delabie et signale que l'excédent restant appartenir à la commune est d'une superficie de 2923 m². Le conseil municipal approuve le document présenté par le cabinet Latitude, géomètres experts. Monsieur le Maire indique qu'une promesse d'achat de l'habitation de la maison Delabie a été signée en l'étude de Maître Sigwald. Affaire à suivre.

Énième rebondissement de l'affaire Fournier.

Monsieur le maire revient pour la énième fois sur cette lamentable affaire. Le Conseil municipal unanime renouvelle sa confiance au maire pour défendre au mieux les intérêts de la Commune. Affaire à suivre.

Affaire Warin.

Monsieur le maire revient sur le problème des mobil homes stationnés illégalement dans la propriété Warin, et signale que l'affaire est entre les mains de Monsieur le Procureur de la République. Affaire à suivre.

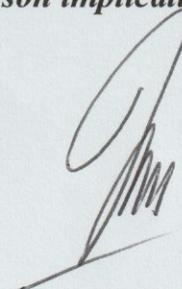
Désinsectisation de l'église.

Monsieur le maire évoque l'invasion inquiétante de mouches dans l'église et informe l'Assemblée qu'il a demandé l'intervention d'un spécialiste agréé afin de procéder à une désinsectisation suivie d'une opération destinée à éliminer les larves.

Questions et informations diverses.

Monsieur le maire évoque le travail remarquable, réalisé tout au long de l'année, au niveau de l'entretien de l'église et remercie vivement madame Narguet pour son implication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.



Le maire

